

**COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
Sous-Comité juridique**

Transcription non éditée

779^{ème} séance

Mercredi 9 avril 2008, à 10 heures
Vienne

Président : M. V. KOPAL (République tchèque)

La séance est ouverte à 10 h 17.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte la 779^{ème} séance du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Je vais vous informer du programme de travail pour ce matin. Nous allons tout d'abord permettre au groupe de travail sur "L'état et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace" d'adopter son rapport.

Ensuite, nous allons poursuivre et terminer l'examen du point 6, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Nous allons entendre le rapport du groupe de travail présenté par le président du groupe de travail.

Ensuite, nous allons poursuivre et conclure l'examen du point 12 de l'ordre du jour, "Échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace".

Nous allons également poursuivre l'examen du point 13 de notre ordre du jour, "Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouvelles questions à inclure à l'ordre du jour".

Je voudrais également vous rappeler qu'à 19h30 ce soir, vous êtes invités à une réception organisée par l'Institut européen des politiques spatiales, l'ESPI, à Vienne dans le 3^{ème} arrondissement. L'entrée du bâtiment se trouve

dans la [*inaudible*], n° 1 à 3, au deuxième étage. Il s'agit du n° 6 Strassbenverplatz et l'entrée du bâtiment est dans la [*inaudible*] au n° 1 à 3 au deuxième étage.

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur ce calendrier ? Cela ne semble pas être le cas.

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au point 6 de l'ordre du jour, maintenant, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Avant de lancer le débat sur ce point, je vous invite à suspendre la séance pour permettre au groupe de travail sur le point 6, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace", de se réunir pour la septième fois. Cette fois-ci il s'agira d'adopter son rapport et de le présenter pour approbation au Sous-Comité. Ensuite, nous reprendrons notre session plénière. Dès lors, la 779^{ème} séance du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est maintenant suspendue. Je vais demander au représentant de la Grèce de bien vouloir venir au podium.

*La séance est suspendue à 10 h 22 ;
elle est reprise à 11 h 28.*

**Adoption du rapport du groupe de travail
A/AC.105/C.2/2008/TRE/L.1**

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués,

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



nous allons donc reprendre la 779^{ème} session du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Je vais donner la parole au président du groupe de travail sur "L'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Il va nous présenter le rapport du groupe de travail. M. Cassapoglou, vous avez la parole.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai le plaisir de vous informer que le travail du groupe de travail sur le point 6, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace", qui s'est réuni dans le cadre de cette session actuelle du Sous-Comité, a été très productif. Le groupe de travail a tenu sept séances et pendant ces sept séances, il a pu jeter d'excellentes bases pour son travail futur. Le rapport du groupe de travail qui vient d'être adopté par les membres du groupe est contenu dans le document qui a pour cote A/AC.105/C.2/2008/TRE/L.1. J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du Sous-Comité pour adoption.

Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais également saisir cette occasion pour remercier tous les collègues du groupe de travail, remercier toutes les délégations et remercier également le secrétariat et remercier, en dernier lieu et non des moindres, nos collègues dans les cabines, je les remercie, et mes meilleurs vœux aux interprètes. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Cassapoglou pour nous avoir présenté ce rapport, rapport qui vient d'être adopté dans le cadre du Sous-Comité.

Je voudrais maintenant que nous nous prononcions sur le rapport du groupe de travail sur l'"État et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Il s'agit du document A/AC.105/C.2/2008/TRE/L.1. Puis-je considérer que le Sous-Comité entérine le rapport du groupe de travail sur "L'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace" ? Il n'y a pas d'objections. *Le rapport du groupe de travail sur "L'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace", est adopté par le Sous-Comité.*

Nous avons donc terminé l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace", mais je voudrais remercier très chaleureusement notre collègue, M. Cassapoglou, pour l'excellente façon dont il a géré les travaux du groupe de travail

et pour l'excellent travail réalisé par le groupe de travail.

Échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace (point 12 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant poursuivre et espérons conclure l'examen de notre point 12, "Échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace".

J'ai une délégation qui souhaite s'exprimer au titre de ce point, il s'agit du Brésil. Le Brésil, vous avez la parole.

M. A.T. MOURAO (Brésil) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes en train de conclure le débat sur ce point et la délégation brésilienne souhaiterait dire qu'elle salue l'introduction d'un point sur les échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace, dans l'ordre du jour du Sous-Comité juridique. À cet égard, nous avons le plaisir de vous informer que depuis la création de notre programme spatial, le Brésil a redoublé d'efforts afin de renforcer notre législation nationale ayant trait à l'espace.

Je voudrais parler des législations brésiennes les plus pertinentes dans ce domaine et je voudrais citer par exemple la loi sur la création d'une agence spatiale brésilienne, la loi sur les biens sensibles, la politique nationale pour le développement des activités spatiales, le décret sur le système national pour le développement des activités spatiales, le règlement sur les licences pour les lancements spatiaux à partir du territoire brésilien, et le règlement sur l'autorisation des lancements spatiaux à partir du territoire brésilien. La référence électronique à tous ces documents a été présentée au secrétariat et sera à la disposition des membres et des observateurs du Sous-Comité.

Nous avons également adopté en décembre 2007, un règlement sur la sûreté spatiale qui contient les règles à suivre dans les activités spatiales, à partir du moment où le Brésil est l'État de lancement. Ce règlement a pour objectif de protéger l'intégrité humaine, les biens et l'environnement. Ces normes doivent être respectées dès le début du projet jusqu'à sa phase opérationnelle.

Nous souhaiterions conclure, Monsieur le Président, en disant, et c'est un point que je souhaiterais souligner, en disant que nous pensons

que l'élaboration de législations nationales constitue un élément crucial pour la gestion des activités spatiales, et je pense que ces législations ne peuvent avoir qu'un caractère complémentaire au droit international. La réglementation adéquate des activités spatiales exige des progrès continus dans le droit spatial international. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué du Brésil pour cette déclaration sur le point 12 de l'ordre du jour. Vous avez parlé des efforts qui étaient consentis par votre pays pour renforcer sa législation nationale ayant trait à l'espace. Vous avez cité les lois les plus pertinentes dans ce domaine et vous avez également parlé d'un nouveau règlement qui a été adopté récemment sur la sûreté dans l'espace. Vous avez également indiqué dans la dernière partie de votre déclaration que les législations nationales étaient importantes, certes, mais cette législation ne pouvait être que complémentaire au droit international sur cette question et vous avez également souligné qu'il était nécessaire de progresser dans le cadre du droit spatial international. Je vous remercie.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste pour ce qui est du point 12 de l'ordre du jour. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent s'exprimer sur ce point ? Comme je l'ai déjà indiqué, nous allons conclure l'examen de ce point ce matin. Avez-vous d'autres observations à faire ? Ce n'est pas le cas. Je considère par conséquent l'examen du point 12 comme étant terminé.

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouvelles questions que le Sous-Comité juridique devrait examiner à sa quarante-huitième session (point 13 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant passer à l'examen du point 13 de notre ordre du jour, "Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace de nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour". Nous allons poursuivre le débat que nous avons commencé hier car nous avons déjà longuement discuté de notre programme de travail et des décisions ont déjà été arrêtées hier à ce sujet. Vous êtes saisis d'un non document sur les différents points de l'ordre du jour, non document qui vous a été distribué hier. Nous avons terminé nos débats hier en confirmant que tous les points qui figuraient à l'ordre du jour comme étant des points ordinaires, des points distincts ou des questions pour discussion et les points examinés dans le cadre du plan de travail continueraient de figurer à l'ordre du

jour de la session du Sous-Comité juridique l'année prochaine.

Pour ce qui est des points, thèmes de discussion à part entière, le point 6 b), "Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications", nous avons décidé de donner l'occasion ce matin au délégué de l'Équateur qui n'était pas présent lors de la séance d'hier, de lui donner l'occasion de s'exprimer sur ce point. Le délégué de l'Équateur n'est pas là et son collègue, le délégué de la Colombie, m'a indiqué que malheureusement il ne lui serait pas possible de participer à cette réunion car il est souffrant. Mais le délégué de la Colombie m'a indiqué qu'il avait contacté le délégué de l'Équateur et le délégué de l'Équateur estime que le point 6 b) devrait rester en l'état, par conséquent ne devrait pas être modifié pour des raisons qui ont déjà été expliquées hier par la Colombie, par moi-même et par d'autres délégations également. Par conséquent, je pense que nous pouvons accepter les raisons invoquées par le délégué de l'Équateur et nous allons par conséquent garder le point 6 b) de l'ordre du jour en l'état, sans en modifier le libellé.

La Grèce, vous avez la parole.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais simplement, parce que nous ne sommes pas très contents de tenir en l'état actuel ce paragraphe, le petit b), mais en tout cas, on pourrait peut-être envisager d'ajouter un petit c) concernant l'accès équitable aux autres orbites et en tenant compte des besoins des pays non industrialisés ou si vous voulez, comme la routine, des pays en voie de développement. À mon avis, par cet ajout, il y aura un complément vis-à-vis de l'article 44 de la Constitution de l'UIT, autrement l'examen auquel nous procédons est en quelque sorte handicapé. Donc s'il n'y a pas d'objections, je pourrais revenir avec cet ajout mais je ne voudrais pas prolonger les débats en la matière. C'est une démarche qui pourrait vraiment marier les deux vues pas opposantes mais en quelque sorte contradictoires, vis-à-vis de la Constitution de l'UIT et les dispositions du règlement des radiocommunications qui sont en vigueur depuis décembre 1998, ça fait déjà dix ans. Merci beaucoup, Monsieur le Président, et je suis à votre disposition. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce, pour votre suggestion, mais voudriez-vous répéter à une vitesse de dictée le texte que vous avez suggéré ?

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Est-ce que je pourrais revenir dans cinq minutes pour avoir le texte ? Merci beaucoup. Vous pouvez continuer et je pourrais vous demander, parce que je ne voudrais pas...

Le PRÉSIDENT : Tout ce que vous avez dit est exact.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Oui mais j'aurais bien voulu l'écrire, même en anglais, pour que je puisse avoir le libellé exact vis-à-vis de l'article 44. Donnez-moi cinq minutes. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT : Certainement. Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce. Maintenant nous continuons.

[l'orateur poursuit en anglais] : Je pense que tous les points qui figurent à la page 1 du non document ont été approuvés à l'exception du point sur lequel la Grèce reviendra. Pour ce qui est de la page 2, nous en avons déjà discuté y compris ce qui était dit aux paragraphes 137 et 141 du rapport précédent. Donc, il ne nous reste plus qu'à discuter de la dernière partie de la page 2, "Propositions de nouveaux points de l'ordre du jour au titre de l'échange général de vue", et là vous avez deux sous paragraphes, petit a) et petit b). Le premier sous paragraphe "Échange général d'information sur les législations nationales relatives à la réduction des débris spatiaux et aux mesures pour la mise en œuvre volontaire des directives du COPUOS", il s'agit d'un point proposé par l'Italie et l'Ukraine, et vous avez également un petit b), et nous n'avons jusqu'à présent que trois petits points de suspension. Nous allons par conséquent ouvrir le débat sur la dernière partie de la page 2 et je donne la parole à l'Italie.

Mme [??] (Italie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, pour ce qui est de la proposition d'un nouveau point de l'ordre du jour, comme cela est indiqué dans le non document au petit a), ma délégation souhaiterait dire qu'après des consultations officieuses, un consensus s'est dégagé sur un point qui ne serait examiné qu'une année uniquement avec une formulation différente et la nouvelle formulation serait la suivante : "Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux concernant les mesures de réduction des débris spatiaux". Nous pensons, Monsieur le Président, que cette formulation permettra à toutes les délégations qui souhaiteront s'exprimer de rendre compte de toute activité, toute mesure et toute procédure prise par leurs pays respectifs pour réduire les débris spatiaux. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie l'Italie pour le nouveau texte dont nous sommes saisis. Pour la version amendée du petit a) à la fin de la page 2. Vous proposez par conséquent que l'on dise : "Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux ayant trait aux mesures de réduction des débris spatiaux". Je vous remercie. Vous venez d'entendre, par conséquent, à deux reprises la lecture d'une version amendée du petit a).

Je donne maintenant la parole à plusieurs orateurs inscrits sur la liste. Je donne la parole à notre premier orateur, l'Ukraine.

Mme [??] (Ukraine) *[interprétation du russe]* : Merci, Monsieur le Président. Pour ce qui est des nouveaux points de l'ordre du jour pour la prochaine session dans le cadre des discussions que nous avons eues, nous souhaiterions dire que l'Italie a tout à fait raison. Nous avons eu des consultations et nous sommes d'accord avec ce qui a été dit par l'Italie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation du russe]* : Je remercie l'Ukraine pour cette déclaration. Vous venez d'appuyer la proposition qui a été faite par l'Italie.

[l'orateur poursuit en anglais] : Je donne la parole à l'Allemagne.

M. [??] (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Nous souhaiterions remercier notre collègue italienne pour cette nouvelle formulation et nous souhaiterions appuyer cette nouvelle formulation.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie l'Allemagne pour son appui à la proposition qui a été faite par la déléguée de l'Italie, proposition qui a été appuyée également par l'Ukraine.

Je donne la parole à la Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, à notre tour, nous voudrions d'abord remercier notre collègue de la délégation italienne pour sa proposition qui est aussi soutenue par les délégations de l'Ukraine et de l'Allemagne fédérale. Nous aussi, nous nous associons et nous soutenons cette proposition. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce pour votre association à cette proposition qui a été faite par la distinguée représentante de l'Italie, soutenue par l'Ukraine et l'Allemagne. Merci bien.

[interprétation de l'anglais] : Je donne la parole aux États-Unis.

M. [??] (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous également, souhaiterions remercier l'Italie et l'Ukraine pour cette proposition et nous estimons que ce point de l'ordre du jour sera un point très important dont nous discuterons l'année prochaine.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie les États-Unis pour avoir appuyé la proposition faite par l'Italie. D'autres observations ? Le Chili, vous avez la parole.

M. [??] (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. La délégation chilienne souhaiterait proposer un nouveau point à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du Sous-Comité : "Répercussions juridiques pour ce qui est des applications spatiales sur le changement climatique mondial", et nous souhaiterions que ce point soit un petit c). Dans le non document, nous avons d'ailleurs une formulation en anglais, paragraphe 137, je vais relire en anglais "Implications juridiques des applications spatiales pour le changement climatique mondial". Nous estimons qu'il y a accord pour l'inclusion de ce point à l'ordre du jour et je pense que cela permettra de faciliter le débat sur cette question et nous souhaiterions que ce point figure de façon séparée, donc qu'on parle du colloque mais que l'on parle après de ce nouveau point de l'ordre du jour, car il a déjà été dit tout à l'heure que de toute façon, pour ce qui est du colloque, ce sont les deux organisateurs qui se chargeront des questions. Nous estimons par conséquent qu'il faudrait que ce nouveau point soit inclus comme étant un petit c) à la fin de ce non document. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Chili. Nous avons pris bonne note de votre proposition. Je pense que nous allons discuter de votre proposition un petit peu plus tard parce que je souhaiterais que l'on conclue le débat sur le petit a), et nous reviendrons sur votre proposition un petit peu plus tard, donc je vous demanderai d'être patient, mais votre proposition sera de toutes les façons discutée.

La Chine souhaitait intervenir sur le petit a) ? Vous avez la parole.

M. [??] (Chine) [*interprétation du chinois*] : Nous souhaiterions remercier la délégation italienne pour sa proposition. La délégation chinoise salue tout effort qui permettrait de réduire les débris spatiaux et nous souhaiterions par conséquent que les différents pays transmettent leurs informations à ce sujet. La délégation chinoise souscrit à la proposition qui a été faite par l'Italie. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de la Chine pour avoir appuyé la proposition qui a été faite par l'Italie, proposition qui a été appuyée déjà par plusieurs délégations, donc vous venez de vous joindre à ce groupe de délégations qui ont déjà soutenu cette proposition. Le Japon, vous avez la parole.

M. [??] (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. La délégation japonaise appuie la proposition italienne.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Japon. Vous venez de vous joindre au groupe de délégations qui ont déjà souscrit à la proposition italienne. Je n'ai pas d'autre délégation souhaitant s'exprimer au titre du petit a). Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir sur le petit a) ? L'observateur de l'Agence spatiale européenne, vous avez la parole.

M. [??] (Agence spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, je suis ici en qualité d'observateur et je souhaiterais dire que l'Agence spatiale européenne souhaiterait que le Sous-Comité juridique inclut un nouveau point à l'ordre du jour : "Informations sur les mécanismes de réduction" et l'Agence spatiale européenne souhaiterait en savoir un petit peu plus sur l'expérience des différents pays, mais nous souhaiterions également pouvoir présenter nos propres mécanismes de réduction des débris spatiaux, mécanismes qui s'inscrivent dans le programme de l'Agence. Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'observateur de l'Agence spatiale européenne pour avoir appuyé ce nouveau point de l'ordre du jour qui sera inscrit au programme de la prochaine session du Sous-Comité et bien sûr, l'année prochaine, dans le cadre du débat, vous pourrez intervenir sur ce nouveau point.

Je donne la parole à l'observateur de l'Association du droit international.

Mme [??] (Association du droit international) [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes avec la proposition de l'Italie et de l'Ukraine. Est-ce qu'il ne faudrait pas parler des Directives des Nations Unies sur la réduction des débris ? Ajouter Nations Unies. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Mme l'observatrice de l'Association du droit international. C'est bien sûr au Comité de se prononcer.

La Fédération de Russie.

M. [??] (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. En tant qu'une des délégations qui ont participé aux consultations sur le point de l'ordre du jour proposé par l'Italie et l'Ukraine, nous sommes prêts à nous associer au libellé proposé par l'Italie. Nous ne pensons pas qu'on doive apporter des précisions, des modifications et faire des interprétations qui élargissent le sens actuel de la proposition. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation du russe*] : Merci, M. le représentant de la Fédération de Russie, pour votre contribution sur ce point et de vous être proposé en faveur du texte tel que proposé par l'Italie et l'Ukraine.

[*l'orateur poursuit en anglais*] : Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir sur ce point ? Ce n'est pas le cas. Très bien. Il s'est avéré clairement qu'il existe un consensus sur ces propositions, propositions visant à inclure un nouveau point à l'ordre du jour de notre prochaine session. Il s'avère qu'il y a également consensus sur le libellé proposé par l'Italie et appuyé par d'autres délégations. Puis-je considérer que cette proposition peut être acceptée par le Sous-Comité ? J'ai encore la Colombie sur ma liste.

M. [??] (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, excusez-moi si j'interviens après vos conclusions, mais nous en tant que délégation nous sommes d'accord avec la proposition d'origine par l'Italie, proposition qui a été appuyée par un nombre important de délégations et nous voudrions également appuyer cette proposition formulée par l'Italie. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. le représentant de la Colombie, pour cette intervention. Le nombre de pays qui s'associent et qui appuient la proposition s'élargit de plus en plus.

Puis-je vous demander si vous souhaitez adopter d'inclure ce point à l'ordre du jour du Sous-Comité sous la forme dont il a été proposé par le représentant de l'Italie et appuyé par d'autres délégations ? Je ne vois pas d'objections. *Il en est ainsi décidé.*

Nous revenons au petit b). Pour l'instant il n'y a rien, mais nous avons entendu une proposition du Chili. Je vous invite à vous exprimer. Je vous rappelle ce qu'a proposé le Chili : "Implications juridiques des demandes des États au titre du changement climatique". On a proposé que ça devrait être un point unique qui sera examiné une année uniquement. Que pensez-vous de cette proposition du Chili ? La Colombie.

M. [??] (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci. Monsieur le Président, ma délégation voudrait une fois de plus expliquer ce qui a été fait avec beaucoup d'éloquence par le Chili. Cette proposition provient d'un séminaire régional qui a eu lieu à Santiago du Chili. Quatre pays de la région y ont participé. Il s'agissait d'un séminaire qui a été couronné de succès. Il a été très utile et a abordé les préoccupations précises des différentes délégations. Je vous invite à vous pencher sur ce point avec beaucoup de générosité. C'est un sujet technique, difficile. Nous voudrions peut-être essayer de voir si nous souhaitons garantir le suivi à ce colloque très intéressant. Nous avons l'impression que ce colloque était trop court, qu'il aurait dû durer beaucoup plus longtemps, car ce colloque a abordé des questions d'intérêt général et qu'on aurait pu poursuivre ce débat beaucoup plus longtemps. J'espère que nous allons travailler de façon constructive et dans un esprit de générosité et que nous n'allons pas nous restreindre et que nous pourrions poursuivre le débat sur ce sujet si intéressant. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. le représentant de la Colombie, d'avoir appuyé l'idée pour travailler sur cette question juridique des activités spatiales concernant les changements climatiques, sujet du colloque qui a eu lieu pendant la session du Sous-Comité scientifique et technique. Effectivement, nous n'avons pas pu aborder toutes les questions, nous n'avons eu que peu de temps et certains des éléments étaient techniques voire juridiques. Je pense que c'est une question très complexe qu'il serait bon peut-être de reprendre de façon plus détaillée.

Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir ? La Fédération de Russie.

M. [??] (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Malheureusement, notre délégation ne peut pas appuyer la proposition que vient de faire le délégué chilien. En effet, nous estimons que cette question n'est pas encore examinée de façon suffisante d'un point de vue technique, écologique, environnemental et examiner maintenant l'aspect juridique de cette proposition notamment dans le cadre du Sous-Comité juridique ne serait pas très productif.

Le PRÉSIDENT [*interprétation du russe*] : Je vous remercie, M. le représentant de la Fédération de Russie, pour cette contribution sur ce point. Vous nous avez indiqué qu'il faut examiner les aspects scientifiques et techniques de cette question avant de pouvoir l'examiner du point de vue juridique.

Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis.

M. [??] (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, les États-Unis, à l'instar de la Fédération de Russie, ne peuvent pas s'associer à cette proposition. En effet, nous pensons que le changement climatique est une question importante. Les États-Unis, à l'instar des autres pays, nous avons participé activement aux débats après Bali, post-Bali, les conséquences ou les implications du changement climatique. Mais nous pensons que ce n'est pas l'endroit approprié pour reprendre ce débat sur l'aspect juridique des activités spatiales lié au changement climatique. Ce qui est ressorti clairement dans le colloque c'est qu'un travail très important a déjà été mené que ce soit dans le cadre de l'ONU, dans le cadre de la Convention sur le changement climatique et bien d'autres programmes. Il y a plusieurs systèmes en place, très complexes et qui tiennent compte de l'aspect juridique de la question. Nous ne pensons pas qu'il serait approprié que nous travaillions sur cette question. Les applications spatiales ne sont qu'une des facettes du problème du changement climatique. Il y en a bien d'autres, c'est un système complexe à différentes facettes et il y a d'autres éléments qui nous échappent puisque nous ne sommes pas experts du changement climatique. Pendant le colloque, une des présentations du colloque avait mentionné la question de la télédétection et revenir sur les principes de la télédétection, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec cette approche, d'où nos réserves sur l'idée d'inclure cette question à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci M. le représentant des États-Unis de nous avoir expliqué plus précisément votre position. Dans votre déclaration, vous avez mis l'accent sur la complexité de cette question. Vous avez dit que les travaux du Sous-Comité juridique n'abordent qu'une partie de cette question et que d'autres instances et organes internationaux s'occupent déjà du problème du changement climatique, notamment dans le cadre de la Conférence de Bali et d'autres. Vous avez également réagi à une autre proposition qui a été faite pendant le débat précédent concernant les principes de télédétection et vous nous avez dit que vous ne seriez pas d'accord pour revenir sur les principes régissant la télédétection actuellement en place.

Royaume-Uni.

Mme [??] (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. D'emblée, nous pensons que le

changement climatique est une question très importante, question qui devra être étudiée de très près, il y a beaucoup encore à faire. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt le colloque qui a eu lieu la semaine dernière, lundi et mardi, et qu'il est très utile d'analyser les principaux éléments. Mais ce qui est ressorti clairement du débat c'est que cette question fait l'objet de discussions dans d'autres instances et nous ne pensons pas que c'est un débat qui devrait se faire au sein du Sous-Comité juridique. Nous pensons que cette question est abordée ailleurs à bon escient. Nous ne pensons pas qu'il soit tout à fait justifié que le Sous-Comité juridique se penche sur cette question.

En résumé, nous pensons que c'est une question très importante mais nous ne pensons pas que notre organe soit approprié pour l'étudier de façon plus approfondie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Mme la représentante du Royaume-Uni. Vous vous êtes associée aux arguments de la délégation américaine sur cette question et vous avez également mentionné que le colloque qui a eu lieu la semaine dernière était très utile. Mais à votre avis, vu la complexité du problème, le Sous-Comité juridique n'était pas l'endroit approprié pour poursuivre ce débat.

Une autre délégation qui souhaite intervenir à ce stade ? La Colombie une fois de plus.

M. [??] (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit, effectivement, cette question est une question complexe et il s'agit également d'une question qui est examinée dans d'autres instances des Nations Unies et au sein d'autres agences spécialisées, tout cela est vrai. Mais en fait, ce qui est très important, c'est de savoir quel est notre mandat et parfois nous avons un mandat qui porte sur des questions qui sont abordées également dans d'autres agences et dans d'autres instances. Cela ne signifie pas du tout qu'il faut exclure des questions qui sont traitées dans d'autres instances. Par exemple, l'UIT s'occupe de questions dont nous nous occupons aussi, alors que l'UIT est l'agence spécialisée. Donc, il y a des questions qui sont traitées par les deux organisations. Donc, il doit y avoir complémentarité et la complémentarité est toujours très importante.

Je constate qu'il n'y a pas consensus sur cette question. Je voudrais par conséquent, Monsieur le Président, vous demander de diffuser les résultats du colloque car ce colloque a permis d'énoncer des idées très importantes. Je pense par conséquent qu'il faudrait essayer de diffuser le plus possible ces idées. Je ne sais pas si le secrétariat

dispose de mécanismes de diffusion amples, mais il faut absolument que toutes les questions qui ont été abordées cette année dans le cadre du colloque, que ces questions fassent l'objet d'un suivi. Il ne s'agit pas que nos débats soient des débats éphémères parce que nous avons pour responsabilité de discuter les questions mais d'assurer également le suivi de ces questions. Alors le fait de parler d'un élément, cela est très important, mais il faut en assurer le suivi.

Je voudrais, par conséquent, Monsieur le Président, compte tenu du fait qu'il n'y a pas consensus, je voudrais, par conséquent, demander que les résultats de ce colloque soient diffusés de la façon la plus ample possible. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. le représentant de la Colombie, de votre proposition constructive. En effet, vous avez relevé que vu la position de certaines délégations il n'a pas été possible de dégager un consensus sur cette proposition, mais vous avez dit qu'il fallait utiliser au mieux les conclusions et les résultats de ce colloque pour que toutes les délégations soient informées des résultats et qu'il fallait communiquer les conclusions de ce colloque le plus largement possible. Est-ce que le secrétariat pourrait nous informer de la façon dont le secrétariat et de la façon dont le Bureau des affaires spatiales a l'intention de mettre en œuvre les conclusions de ce séminaire ?

M. [??] (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le compte rendu du colloque que nous avons eu pendant la première semaine, les comptes rendus et les présentations figurent sur le site Internet du COPUOS et le secrétariat a besoin de directives précises sur la façon dont vous voulez procéder, si vous voulez en faire plus. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? La Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Simplement ajouter que la diffusion par des moyens électroniques assurée par le secrétariat sur le site Internet du Bureau des affaires spatiales c'est vraiment le moyen le plus facile et non coûteux. Parce que si on revient à d'autres moyens de diffusion, ça va être très coûteux pour le Bureau. Étant donné les moyens limités, très limités de faire distribuer en dehors des documents déjà distribués, je crois que la diffusion électronique c'est vraiment très bien. Je crois que mon ami et collègue, l'Ambassadeur de la Colombie, pourrait tenir compte de cette possibilité de diffusion dans ce

qu'on appelle le public en général, chose qui n'est pas facile par des moyens traditionnels. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Colombie.

M. [??] (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je pense que pour ce qui est des moyens, il faut utiliser Internet, il faut utiliser le site Internet, je pense qu'il s'agit là d'excellents moyens, moyens qui doivent absolument être utilisés parce qu'il s'agit d'outils particulièrement utiles et d'outils universels. Mais je voulais poser une autre question au secrétariat. Dans le rapport de cette réunion, dans ce rapport vous allez faire un résumé de tout ce qui a été décidé ici ou est-ce que vous n'allez rien dire sur cette question ? Car dans les rapports précédents, je pense qu'en annexe on avait fait figurer certains éléments. Peut-être que la proposition est une proposition qui ne vous agréait pas parce que je regarde vos visages et j'ai l'impression que vous n'êtes pas très contents de ma proposition. Mais je pense qu'il s'agit d'une aspiration tout à fait légitime, dans le rapport on pourrait inclure quelque chose sur le colloque.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. le représentant de la Colombie, pour le fait que vous avez appuyé la proposition de la Grèce. Je vous remercie d'avoir rappelé la pratique précédente qui a été utilisée lors des colloques précédents. Je pense que c'est une bonne idée d'avoir des résumés des débats. Avant de donner la parole à l'observateur, je vais donner la parole au secrétaire adjoint de notre Comité qui a des explications à nous présenter. Merci.

Mme [??] (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Je vais essayer de préciser. En effet, le représentant de la Colombie avait raison. Dans le passé, au sein du Sous-Comité juridique, nous publions les documents du colloque sous forme de CRP. On l'avait fait précédemment et maintenant nous avons utilisé la forme Internet et nous avons eu des difficultés à imprimer certaines des diapositives et des Power Point. Peut-être que le secrétariat pourra réfléchir sur la façon de reproduire ces présentations en couleur. Ça prendra peut-être un certain temps mais nous allons essayer de le faire, mais cela prendra un certain temps parce qu'il faudra revenir sur la présentation et jouer pour essayer de publier et d'imprimer les différentes diapositives en couleur. Mais cela devrait être possible.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci pour ces informations. Nous allons attendre, ne vous inquiétez pas, nous comprenons qu'il y a certaines difficultés techniques à surmonter. Mais j'ai pris note du fait que le secrétariat serait prêt à publier ces présentations sur papier le moment venu.

Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir. La Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, d'abord dire que c'était vraiment une tradition, une longue tradition de produire soit le résumé, soit les présentations dans les diverses présentations, que ce soit dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique ou autre. En tout cas, ce qui est important c'est que les textes devraient être des textes, parce qu'avec cette nouvelle manie de projeter sur le monde des slides avec des points, etc., c'est vraiment la pire des choses pour dire quelque chose surtout aux gens qui ne participent pas. C'est une suggestion aux futurs orateurs, que ce soit dans le cadre du Sous-Comité ou du Comité plénier ou aussi des réunions ou d'événements organisés, de présenter un texte, un texte normal. Parce que cette manie des slides ne sert à rien, il y a simplement les titres, donc il faut nous produire la table des matières. Ça c'est la première remarque. Ces textes sont inutiles pour quelqu'un qui veut vraiment être informé, renseigné et même approfondir.

Secundo, du point de vue technique, électronique des publications, c'est tellement difficile de faire le scanning en couleur, etc., et obliger le Bureau à reproduire, ce sont des données très lourdes et il faut vraiment pour les utilisateurs d'Internet qui n'ont pas souscrit à des services providers qui leur donnent des grandes vitesses, ce serait vraiment difficile de les utiliser et de les reproduire, et surtout cette manie aussi de mettre des couleurs et des couleurs. Il ne s'agit pas d'une exposition de peinture ou d'art de design, mais en tout cas il faut qu'on soit plus sérieux quand on prépare un document pour l'utilisation du public, du grand public et vraiment comme ça nous avons besoin que le public soit informé de ce que nous faisons ici et avoir vraiment un apport plus important de nos travaux et de nos idées. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le représentant de la Grèce, de votre commentaire, comment utiliser les textes et comment préparer un document de fond qui pourrait être utilisé par les délégations et par le public général. Naturellement, c'est un problème qui existe dans beaucoup de symposiums et dans beaucoup de conférences parce que les orateurs parfois ne préparent pas des textes complets, viennent seulement avec de tels papiers et

il est très difficile d'obtenir leur texte complet. En tout cas, nous avons une confiance complète, le secrétariat fera de son mieux afin d'assembler un document utile et complet autant que possible.

[*l'orateur poursuit en anglais*] : Y a-t-il une autre délégation qui souhaite intervenir ? Le Royaume-Uni.

Mme [??] (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais faire une observation sur une question un petit peu différente et j'espère que je soulève ce point au bon moment. Je voudrais bien sûr, commencer par vous remercier pour l'excellente façon dont vous avez géré les travaux de notre session, ce qui nous a permis de bien travailler et de travailler sur tous les points de l'ordre du jour.

Nous souhaiterions en savoir un petit peu plus sur la durée de la session. Si j'ai bien compris, cette question a été soulevée à plusieurs reprises par le délégué de la France, et dans le passé, nous avons également constaté qu'il était possible d'examiner tous les points de l'ordre du jour en ayant une session un petit peu plus courte. Parfois, c'était à cause des vacances de Pâques, par exemple, et je pense que parfois nous avons eu même des sessions de neuf jours au lieu d'avoir des sessions de dix jours. Nous estimons qu'il serait tout à fait possible d'avoir des sessions plus courtes et nous estimons que cette question devrait être examinée dans les détails lors des sessions futures, surtout compte tenu des débats actuels sur le rôle futur et sur les responsabilités du Comité. Il s'agit d'un débat qui a été lancé dans le cadre du COPUOS et qui a également été fait dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique. Je ne sais pas si je soulève cette question au bon moment, mais j'ai des instructions précises à ce sujet, c'est la raison pour laquelle j'ai demandé la parole. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la déléguée du Royaume-Uni et je vous remercie également pour les propos aimables que vous avez eus à mon égard. Vous avez soulevé une question qui avait déjà été soulevée par le délégué de la France dans le cadre de la session antérieure. Vous avez indiqué que vous n'insistiez pas pour que cette question soit débattue maintenant, mais vous avez indiqué que vous appuyez cette proposition qui avait été faite. Je donne la parole à la France.

M. [??] (France) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je dois dire que nous partageons le point de vue qui vient d'être exprimé par la représentante du Royaume-Uni en tous

points. D'abord pour constater que nous avons travaillé très efficacement sous votre présidence et que nous avons progressé très rapidement dans l'ordre du jour tout en conservant des horaires de travail très raisonnables le matin et l'après-midi. Nous avons donc été très efficaces tout en conservant un haut niveau de qualité de nos travaux et je me demande si compte tenu du coût très important de ces réunions, coût des réunions, de la charge de travail qu'elles représentent pour le secrétariat, pour les interprètes, et compte tenu également de nos agendas personnels très chargés, on ne pourrait pas prévoir pour la prochaine session de notre Sous-Comité juridique, une durée moins importante, moins importante dans des proportions qui restent à déterminer mais qui, à mon avis, pourraient être de deux ou trois jours, qui pourraient être supprimés. Sauf, bien entendu, si des sujets nouveaux devaient apparaître, si des sujets nouveaux nécessitaient que la prochaine session de notre Sous-Comité conserve une durée de deux semaines, nous n'y verrions aucun inconvénient. Mais s'il n'y a pas de sujets nouveaux dont on peut d'ores et déjà penser qu'ils retiendront longtemps notre attention, nous continuons à soutenir que le choix raisonnable serait de réduire quelque peu la durée de cette session. Nous souhaitons que cette proposition figure, si vous le voulez bien, au rapport de cette session-ci, Monsieur le Président. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la France, de votre contribution par laquelle vous avez renouvelé votre suggestion, votre idée que vous aviez déjà apportée l'année passée, mais en même temps, vous avez dit, si j'ai bien compris, que s'il n'y a pas de nouveaux sujets, ça signifie en ce cas naturellement, le Sous-Comité doit attirer l'attention à son programme qui inclurait aussi de nouveaux points.

[l'orateur poursuit en anglais] : Je donne la parole à la Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, deux points, s'il vous plaît. D'abord, le point posé par notre collègue de la France. Je crois qu'on a amplement parlé de cette, en quelque sorte, réduction ou restriction de nos réunions, de la session surtout du Sous-Comité juridique. On n'a pas eu un consensus sur ce point. Il y avait des objections surtout de la part des pays non industrialisés. Alors, je ne vois pas pour le moment, parce que le problème de faire économiser des ressources humaines et des ressources logistiques, ne sont pas tout à fait au prorata de la durée. C'est surtout le secrétariat est beaucoup à l'aise d'avoir un peu de temps pour préparer sa contribution à nos réunions. Donc, je ne crois pas que pour le moment,

nous sommes dans une situation d'approuver cette réduction.

En ce qui concerne un point, je disais l'année dernière, que si on n'accepte pas cette position, nous allons poser des points d'ordre en ce qui concerne les dates des réunions de la session du Sous-Comité juridique. Nous n'accepterons que les réunions qui auront lieu la Semaine Sainte des Chrétiens Orthodoxes. Parce que toutes les réunions se sont programmées au fur et à mesure de la Pâque latine. Donc, j'ai devant moi le calendrier de Pâque jusqu'à l'an 2020, et je pourrai vous assurer qu'en dehors des Pâques qui sont conjointes entre orthodoxes et les autres confessions, c'est-à-dire les Pâques des 10, des 11, des 14 et des 17, toutes les autres Pâques ne sont pas dans les mêmes dates. Malheureusement, ce que je vois ici, les Pâques orthodoxes sont l'année prochaine le 19. Donc nous ne pouvons pas être présents après le 12 avril. La même chose est valable pour l'année 2012, et j'arrête ici parce qu'après le 14 il y a aussi d'autres.

Donc, s'il vous plaît, Monsieur le Président, prendre compte de cette situation. Parce que nous avons besoin aussi d'avoir la possibilité de prière lors de notre Semaine Sainte. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce, de votre note et de votre commentaire sur les dates de nos sessions. Naturellement, ça doit être considéré, mais je voudrais attirer votre attention que la question des dates des sessions du Comité et des deux Sous-Comités est discutée et réglée à la fin de la session du Comité principal, ça signifie au mois de juin, ce n'est pas à la session de notre Comité qui décide sur cette question particulière. Naturellement, vous pouvez répéter cette suggestion pendant la session du Comité principal, parce que j'espère que vous viendrez.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Monsieur le Président, je voudrais simplement porter à votre connaissance que le mois dernier, lors du Sous-Comité scientifique et technique, nous avons arrêté les dates, peut-être sur une base d'indication vers le Comité plénier. Mais si nous allons proposer ici c'est dans notre compétence de proposer les dates, mais pas les arrêter. Je ne suis pas vraiment sûr de ce qui se passe, c'est-à-dire nous arrêtons ici ou c'est une indication, parce que chaque année lors de la fin de notre session, nous disons ou nous proposons les dates pour la session suivante. C'est en cela que j'ai insisté lors de la session de l'année dernière, et j'ai dit bon je vais faire une concession mais c'était la dernière concession, parce que les Orthodoxes sont dans tout le monde, ce n'est pas seulement la Grèce ou la Chypre. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT : Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce. Ce que je voulais dire seulement c'est que cette décision est prise par le Comité principal et c'est aussi inclus à la fin du rapport qui est préparé par le Comité principal pour l'Assemblée générale. Vous pouvez prendre les rapports anciens et vous verrez que c'est inclus à la fin du rapport.

[interprétation de l'anglais] : Je donne maintenant la parole aux Pays-Bas.

M. [??] (Pays-Bas) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes tout à fait d'accord avec toutes les observations qui ont été faites par le Royaume-Uni et par la France. Nous également, nous estimons que le travail qui est réalisé par ce Sous-Comité peut être fait en beaucoup moins de temps, surtout compte tenu du travail réalisé par d'autres instances internationales. Nous estimons par conséquent que cinq jours, une semaine est amplement suffisant pour l'ordre du jour dont nous sommes saisis. Nous n'avons pas du tout besoin de deux semaines. Nous appuyons par conséquent toute proposition visant à réduire le nombre de jours de cette réunion. La France souhaite raccourcir la session de deux ou trois jours, je pense que cela serait un bon début et je voudrais rappeler qu'à une époque, nous n'avions que huit ou neuf jours à notre disposition et nous avions plus de points inscrits à notre ordre du jour et nous arrivions parfaitement à conclure nos débats en huit ou neuf jours et nous estimerions que cela devrait être indiqué dans notre rapport car il faut que cette question fasse l'objet d'une ample diffusion.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie les Pays-Bas pour cette observation. Vous venez de souscrire à la suggestion qui a été faite par la France et par le Royaume-Uni et vous avez également demandé que votre position soit versée au rapport du Comité. Je vous remercie. Je donne la parole à la Fédération de Russie.

M. [??] (Fédération de Russie) *[interprétation du russe]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, j'ai l'impression que lorsque l'on discute d'une réduction éventuelle de la durée de la session du Sous-Comité, on perd de vue un élément très important, à savoir on pourrait tout à fait faire l'objet de critiques, y compris de critiques de l'Assemblée générale, et on pourrait tout à fait nous dire que nous ne sommes pas capables d'en arriver à un ordre du jour conséquent. Il y a eu plusieurs déclarations critiques ici ou là, il a été dit qu'il y a de moins en moins de points inscrits à notre ordre du jour. Il y a de moins en moins de points portant sur le fond, et cela est vrai. Si maintenant nous décidons de réduire la

durée de notre session, à ce moment-là notre Sous-Comité va devenir une simple formalité. Au lieu de discuter d'une réduction de la durée de la session, je pense que les délégations devraient se concentrer sur autre chose. Il faudrait en arriver à un ordre du jour conséquent.

Le PRÉSIDENT *[interprétation du russe]* : Je remercie la Fédération de Russie pour votre contribution. Vous avez souligné qu'il était très important de se concentrer avant tout sur le fond, et qu'il faudrait discuter ici de questions importantes. Et vous avez dit que cela était beaucoup plus important que de discuter de la réduction éventuelle de nos sessions. Et vous avez ajouté que la question de la réduction de la session n'était pas une priorité, la véritable priorité c'était le fond des débats.

[l'orateur poursuit en anglais] : Je n'ai pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste, mais j'ai une demande d'intervention de la part de la Fédération internationale d'astronautique. Vous avez la parole.

Mme [??] (Fédération internationale d'astronautique) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je m'exprime en tant que Directrice adjointe du Conseil d'administration de l'Institut des études spatiales. Nous souhaiterions vous remercier pour cette invitation. Pour ce qui est du colloque qui sera organisé conjointement, je voudrais faire savoir aux différentes délégations qu'il y a un rapport qui est en cours d'élaboration. Ce rapport sera transmis au secrétariat du Bureau des affaires spatiales et sera placé sur le site Internet du Bureau et de l'IISL et probablement sur le site Internet de l'Institut européen pour l'espace. Nous pensons que ce rapport sera également publié dans une revue de l'Université de Cologne.

Pour ce qui est de la question de la diffusion ample, question qui a été soulevée par la Colombie et par la Grèce, nous estimons que ce faisant, toutes les informations seront diffusées et toutes les procédures du colloque seront énoncées très clairement. Si l'on tient compte des débats et des observations qui ont été faites par les différentes délégations, je pense que cela sera suffisant. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie l'observateur de la Fédération internationale d'astronautique. Vous vous êtes exprimée en tant que secrétaire adjointe du Conseil d'administration de l'Institut de l'IISL et vous avez également indiqué que le rapport serait largement disponible sur les sites Internet de différents organes et également serait publié par une revue allemande. Je pense qu'il s'agit là d'une excellente idée et cela permettra à ce rapport

d'avoir un impact majeur. Je vous remercie beaucoup.

Mesdames et Messieurs les délégués, je n'ai pas d'autre délégation inscrite sur ma liste. Excusez-moi, je vais procéder à un petit aparté avec le secrétariat.

Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais faire la suggestion suivante. Il nous reste huit minutes pour ce qui est de la séance de ce matin, mais il y a une proposition d'ajout d'un petit c), proposition de la Grèce, donc on aurait un petit a), petit b) et un petit c) et je pense que c'est une question dont nous allons devoir débattre au titre du point 13 de l'ordre du jour. Je voudrais par conséquent vous proposer de lever la séance et de reprendre nos travaux cette après-midi. La Grèce, vous avez la parole.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, si je peux me permettre, étant donné que je dois partir après le repas, est-ce qu'il y a possibilité de simplement présenter ma proposition? Vous avez déjà devant vous le texte que j'ai à proposer et puis c'est à la session, au Sous-Comité de décider. Si je peux le présenter maintenant et je vous ai proposé de le déposer par écrit, donc si vous avez l'obligeance de bien vouloir me permettre, c'est moins d'une demi minute.

Le PRÉSIDENT: Vous avez l'occasion de le faire, mais il n'y a que six minutes pour la fin.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): Une demi minute, s'il vous plaît.

Le PRÉSIDENT: Oui.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): Le point c), Questions portant sur : a), b) et c) et les suivants, c'est-à-dire "Questions portant : c) sur les moyens permettant d'assurer l'accès équitable et l'utilisation rationnelle et économique des autres orbites circumterrestres en tenant dûment compte des besoins des pays en développement."

Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Merci beaucoup, M. le distingué représentant de la Grèce, pour votre texte que vous avez maintenant lu. Naturellement, nous voulons le considérer, mais comme vous avez dit vous-même il n'y a pas assez de temps pour ouvrir ces discussions. Je peux demander maintenant s'il y a déjà quelque opinion sur ce sujet de la part des délégations, mais je dois finir à une heure précise.

[l'orateur poursuit en anglais]: Vous venez d'entendre le libellé d'un nouveau petit c), d'un 6 c) pour la prochaine session du Sous-Comité. Je voudrais savoir ce qu'en pensent les différentes délégations. Le débat est ouvert. Les États-Unis, vous avez la parole.

M. [??] (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Nous avons besoin d'un petit peu plus de temps pour étudier cette proposition. Cette proposition engendre un grand nombre de débats, je pense, surtout compte tenu de la façon très équilibrée dont le point 6 b) avait été élaboré. Donc, nous avons quelques préoccupations mais nous avons besoin d'étudier cette proposition avec beaucoup plus d'attention. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]*: Je remercie les États-Unis. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent s'exprimer sur cette proposition? Ce n'est pas le cas. Nous avons donc pris note de l'avis émis par le délégué des États-Unis qui a souhaité disposer d'un petit peu plus de temps. Je pense que tout le monde est d'accord avec ce qui a été dit par les États-Unis. Nous allons par conséquent reporter le débat sur la proposition de la délégation grecque à cette après-midi. Bien sûr, malheureusement, le délégué de la Grèce ne sera pas parmi nous, donc ce débat se tiendra en votre absence. Il n'y a pas d'objections, nous allons donc procéder de cette façon. Nous allons donc revenir sur cette proposition cette après-midi.

Nous allons maintenant lever la séance et nous allons reprendre nos travaux cette après-midi à 15 heures. Je vous remercie. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 59.